

n° 4

Février 2019

# FORÊTS PRIVÉES

## de Bourgogne- Franche-Comté



Journal d'information des propriétaires forestiers privés

Tirés à part  
" La Forêt bouge "  
et plaquette  
des réunions 2019  
inclus

**ACTUALITÉS**  
Gérer la crise  
scolytes

3

**ÉCONOMIE**  
Chêne et  
douglas ont  
toujours la  
cote...

9

**DOSSIER**  
Préparation  
du sol avant  
plantation

10

# L'ÉDITO

## Communication : changement climatique, renouvellement des peuplements...

" Le Temps des forêts ", " La vie secrète des arbres ", le réseau pour les alternatives forestières : tout le monde communique sur la forêt à grand renfort de livres grand public, films « engagés », mails, tweets, tchats et autres modes d'information. Des entreprises de sacs à mains se revendiquent stockeurs de carbone, reboiseurs (tu m'achètes un sac, je te plante un arbre)... c'est vendeur !

Pendant ce temps, nous expliquons, essayons de convaincre le propriétaire forestier du bien fondé des bonnes pratiques sylvicoles, de l'utilité de restructurer et de desservir nos propriétés, de la nécessité de renouveler les peuplements pour y produire des grumes de qualité, avec en perspective le goulot d'étranglement du changement climatique. En résumé, pratiquer une gestion durable matérialisée par un document de gestion durable et une certification.

Comment est perçu ce message par l'usager de nos forêts, le citoyen promeneur à pied, à cheval, à vélo ? Mal ou très mal, à travers certains comportements excessifs de propriétaires qui n'ont pas encore intégré à leur logiciel de bord : d'une part le fait que le changement climatique c'est pour nous tous; d'autre part que la société nous impose (à travers une loi reprise au L.121 du code forestier) des missions de préservation de la biodiversité et d'accueil des usagers. Si, en France, on peut encore clore certaines forêts, chez nos voisins suisses c'est déjà interdit.

Nous devons communiquer et refuser que quelques exemples déplorables deviennent la référence grand public de la gestion forestière.

La gestion en futaie régulière, irrégulière ou jardinée est respectable. On ne peut pas, en fonction des stations et des essences, promouvoir le seul jardinage dont sont friands nos détracteurs.

Les parcelles sans gestion, les peuplements dans des barres rocheuses, peuvent être des îlots de sénescence et nos forêts improductives des forêts vierges, pour peu que nous exploitions intelligemment ces données qui figurent dans nos Plans Simples de Gestion. Nous perdons un temps fou à adapter ces derniers aux contraintes des périmètres environnementaux et nous sommes incapables de dire quelle surface est vierge d'intervention de l'homme, quel volume est maintenu sur pied ou à terre pour la biodiversité... et pourquoi pas combien de fourmillières, combien d'arbustes peuplent nos sous-bois.

En matière de communication, nous ne pouvons que progresser !

## Sommaire

- Edito p. 2
- Gérer les crises scolytes... p. 3
- Parc national des forêts feuillues... p. 3
- Comité régional sylvocynégétique p. 4
- Réchauffement climatique p. 4
- La Forêt bouge p. 5
- Page économique p. 9
- La préparation du sol avant plantation p. 10
- Les syndicats dans vos départements p.11
- Maladie de Lyme p. 12
- Sylvotrophée p. 12
- Brèves / Contacts p. 12

Avec le soutien financier de



**Christian BULLE**

*Président de Forestiers Privés de Franche-Comté*



**Charles de GANAY**

*Président du CRPF Bourgogne-Franche-Comté*



**Joseph de BUCY**

*Président de Forestiers Privés de Bourgogne*



Photos Mélanie VUILLIER © CNPF

## Forêts Privées de Bourgogne-Franche-Comté

**Éditeurs :** CRPF Bourgogne-Franche-Comté - Forestiers Privés de Franche-Comté et Forestiers Privés de Bourgogne,

**Siège :** CRPF Bourgogne-Franche-Comté - 18 bd Eugène Spüller - 21000 DIJON. **Directeur de Publication :** Charles de GANAY

**Comité de rédaction :** Joseph de BUCY, Christian BULLE, François JANEX, Sabine LEFEVRE, Patrick MICHEL, Marie-Cécile DECONNINCK, Bruno BORDE.

**Secrétaire de rédaction :** Fabienne BLANC. **Abonnement** gratuit. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Parution** trimestrielle. N°4.

**Impression :** SIMONGRAPHIC - 25290 Ormans. **Dépôt légal :** février 2019 - ISSN 2609-715X

- Vos coordonnées sont issues du fichier foncier DGFIIP en date du 31/12/2016.
- Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, aux fichiers et aux libérés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en adressant un mail à [cil@cnpf.fr](mailto:cil@cnpf.fr)

# Gérer la crise scolytes...

## ...la filière s'organise !

Face à l'intensité des attaques de scolytes constatées cet automne, l'ensemble des partenaires de la filière en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est s'est mis autour de la table, afin de mener une réflexion collective sur les actions à engager à court et moyen termes.

La gestion de la crise passe par 4 étapes :

### Mobiliser les bois scolytés et limiter leur propagation

Pour cela, il est nécessaire de concentrer les efforts de récolte sur les arbres porteurs de scolytes, de favoriser l'intervention des Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF). Une charte de gestion des crises scolytes est actuellement en cours d'écriture. Elle traduira l'engagement des différents maillons de la filière les uns envers les autres pour une gestion collective de la crise. Ce travail associe les propriétaires (privés et publics), les organismes de développement, les gestionnaires, les exploitants, les ETF, les industries du bois, les transporteurs et les interprofessions. Nous vous communiquerons ce document dès qu'il sera finalisé.

### Trouver des débouchés

L'arrivée massive de bois scolytés perturbe déjà l'ensemble du marché de l'épicéa. Il faut craindre une forte diminution des prix dans le marché de l'emballage. Les scieurs résineux s'interrogent également sur leur capacité à absorber l'ensemble des volumes qui vont être récoltés au niveau de la région. Une partie des volumes, notamment les petits bois scolytés, pourraient alimenter des marchés dans les régions du sud-ouest. Quelques pistes :

- 🌀 Mettre en place des aides au transport.
- 🌀 Augmenter les diamètres de découpe fin bout : les scieries peuvent ainsi purger l'extérieur qui a pu bleuir et valoriser ensuite l'intérieur de la grume en bois de charpente.
- 🌀 Valoriser les cimes en bois énergie.
- 🌀 Se rapprocher du monde agricole pour utiliser en litière la plaquette forestière en remplacement de la paille.

### Reconstituer les peuplements

Les peuplements scolytés qui seront récoltés n'apporteront sans doute à leurs propriétaires qu'une recette modeste, entraînant ainsi des difficultés dans la réalisation des reboisements. Sur ce volet, un travail est actuellement conduit avec les financeurs pour adapter les aides dédiées à l'amélioration des peuplements au cas particulier du renouvellement des peuplements scolytés.

## Parc National des forêts feuillues, en Champagne et en Bourgogne

Ce projet au long cours, puisqu'il a démarré en 2009... est prêt à voir le jour en 2019.

L'enquête publique s'est terminée en décembre. Les résultats ne nous sont pas encore connus, mais il est peu probable que les arguments des propriétaires forestiers soient pris en compte désormais.

Pour mémoire, sans être opposés à la création de ce nouveau Parc national, certains de nos adhérents ont tenté de s'élever contre une décision unilatérale des instances du GIP (Groupement d'intérêt public) pour placer en zone de cœur leurs forêts sans leur accord.

### Communiquer

Il apparaît important de s'accorder sur un message de filière commun pour faire face à cette crise, notamment en informant les propriétaires privés et publics (plus particulièrement ceux ayants de faibles surfaces) de l'urgence d'exploiter leurs bois scolytés et en communiquant sur l'utilisation des bois bleus : mécaniquement, ils sont toujours adaptés à un usage en structure mais, pour des raisons esthétiques, le marché n'en veut pas, alors même qu'ils ne sont pas visibles une fois mis en œuvre.



### Premières estimations des volumes touchés

Afin d'avoir une première idée de l'impact des attaques des scolytes à la sortie de l'automne 2018, les interprofessions FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté et FIBOIS Grand-Est ont réalisé, dans leur régions respectives, un travail de collecte et de compilation des estimations de dégâts.

Ce sont environ 350 000 m<sup>3</sup> d'épicéa qui ont été touchés par les scolytes en Bourgogne-Franche-Comté, environ 45 % de ces volumes concernent la forêt privée gérée. Dans la région voisine, les estimations de dégâts s'élèvent à 600 000 m<sup>3</sup>. Ces attaques de scolytes vont entraîner des efforts financiers importants, estimés à plusieurs millions d'euros, pour les acteurs de la filière forêt/bois : perte de la valeur des bois, surcoûts de transport, reconstitution des peuplements, stockage des bois scolytés, etc.

En parallèle, des travaux coordonnés par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont été engagés pour estimer plus précisément, par télédétection, les surfaces touchées. Il s'agit d'établir une cartographie des pessières impactées, par une analyse des photographies aériennes satellitaires. Les informations récoltées seront précieuses pour la gestion des foyers de scolytes dans la perspective du printemps prochain.

*Martial TAULEMESSE, FIBOIS BFC  
Sabine LEFEVRE CIA 25-90*

*Joseph de BUCY  
Président de Forestiers Privés de Côte d'Or*

Cette zone de cœur va voir s'instaurer une réglementation contraignante.

Elle devrait compter plus de 50 000 ha de forêt et les décideurs restent incapables de justifier la nécessité d'inclure 500 ha voire 1 000 ha (soit au maximum 2 % des superficies) contre l'avis des propriétaires forestiers concernés.

A ce jour, toutes les démarches entreprises pour sortir de ce piège sont restées vaines, et c'est un sentiment de dégoût qui prédomine, en regard des méthodes de fausse concertation mises en œuvre par les instances du GIP sous la houlette du ministère de l'Environnement.

# Le Comité Régional sylvo-cynégétique

## Appréhender les différentes situations de terrain

Pour prendre la mesure des problématiques liées aux différentes situations de dégâts forestiers, des tournées sur des sites forestiers ont été organisées. Ces forêts, choisies en commission, sont réputées être en déséquilibre, l'idée étant que les forestiers montrent aux chasseurs les dégâts auxquels ils sont confrontés et que les chasseurs présentent la gestion cynégétique sur ces sites. La première visite s'est déroulée en Forêt de Chaux.

### **Voici les enseignements des échanges :**

Pour l'ONF, l'abroustissement systématique des jeunes plants de chênes, imputable aux cerfs, compromet tout effort de

régénération naturelle, obligeant à poser des clôtures. Le Président des Chasseurs du Jura, chiffres des comptages nocturnes de gibier et des réalisations des plans de chasse à l'appui, rétorque que les chasseurs ont fait des efforts considérables ces dernières années, en ayant accepté des augmentations des plans de chasse. Pour lui, les problèmes rencontrés par l'ONF en Forêt de Chaux sont davantage d'ordre sylvicole que liés au cerf.

La DDT a indiqué que, pour pouvoir assurer le rôle de juge de paix, l'absence d'indicateurs de consommation fiables émanant des forestiers, attestant les impacts

sur les peuplements, était un handicap. Une lacune souvent dénoncée par le Président du Syndicat Forestiers Privés de Franche Comté, déplorant l'insuffisance de fiches de signalement de dégâts

### **Conclusion**

- Il apparaît impératif pour les forestiers de mettre au point, puis d'alimenter, un outil d'inventaire et de suivi des impacts et dégâts du gibier. Un outil simple, adapté aux futaies irrégulières.
- L'analyse et l'interprétation des données « gibier » et celles des dégâts n'obéissent pas au même pas de temps. On doit donc intégrer cette réalité.

*Jacques LOUIS  
Forestiers Privés de Franche-Comté*

## Réchauffement climatique :

### **nous sommes beaucoup trop frileux !!**

En lisant une des recommandations contenues dans le dernier rapport du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique), je reste perplexe, pour ne pas dire angoissé, devant l'ampleur du problème forestier qui nous attend NON PAS AU SIECLE PROCHAIN mais dans les 30 ans à venir !!

En effet dès 2050, selon un des scénarii possible, nous pourrions connaître dans le Grand-Est le climat de Marrakech.

Or, au plan forestier, nous en sommes encore à nous demander s'il ne vaut pas mieux privilégier le chêne sessile par rapport au pédonculé, ou s'il convient de garder de l'épicéa en dessous de 800 mètres. Le décalage entre ce que nous imaginons actuellement et ce qui nous attend est abyssal.

Sommes-nous tétanisés par l'enjeu et l'absence de début de prise en compte du phénomène, ou est-ce que nous ne voyons pas aujourd'hui les prémices du désastre annoncé pour commencer à réagir ?

### **D'ores et déjà il faudrait :**

1. Recenser les plantations expérimentales faites avec des essences méridionales. La duplication de ce qui existe grâce à l'informatique avec WIKIPEDIA doit pouvoir générer rapidement une base de données suffisante.
2. Elargir notre champ de connaissance sur l'autécologie des essences, que nous connaissons mal. Le nombre d'espèces de chênes européens connus est dérisoire par rapport au nombre d'espèces de la planète, sans doute voisin de 500. Parmi ces espèces inconnues, il y en a peut-être qui nous conviendraient, mais il nous faut être curieux et innovants.

3. Arrêter de planter les essences actuelles, dont on se doute bien qu'elles ne résisteront pas à des sécheresses à répétition avec des températures estivales de 45°.
4. Oser les plantations de cèdres, de pins d'Alep, de pin Laricio, de sapins méditerranéens (cephalonica etc.), de chênes méditerranéens etc.

J'entends assez bien les réactions effarouchées des naturalistes et celles, inquiètes, des industriels, mais le choix que nous devons faire est simple : malgré le changement climatique, voulons-nous encore de la forêt dans nos régions oui ou non ? Si nous répondons " oui ", alors il faut changer de logiciel. Les écologistes devront accepter l'introduction d'essences nouvelles prévues dans les recommandations du Contrat Régional Forêts Bois. Quant aux industriels, ils sauront bien valoriser la ressource qui leur sera alors proposée.

### **Deux constats pour terminer**

Contrairement à ce qui prévalait aux siècles précédents, le monde forestier actuel est orphelin de personnages comme Gurnaude, Plaisance, les André (Gazin, Schaeffer), Dalverny, Lachaussée, etc.).

Trop éclatée, la recherche forestière est inaudible pour l'instant. Espérons qu'elle pourra, avec d'autres, apporter rapidement sa contribution opérationnelle.

*Michel VERDOT  
Forestiers Privés de Franche-Comté*



Cèdres de l'Atlas  
en forêt de Baume-les-Dames (25)

Patrick LECHINE © CNPF

## Page économique

# Chêne et douglas ont toujours la cote, mais mauvaise passe pour l'épicéa !

Les marchés du bois sont globalement satisfaisants, avec des cours qui restent élevés pour le chêne et atteignent des records dans certaines ventes, un marché du douglas dynamique avec une demande croissante ; la seule exception est l'épicéa, dont le marché est grandement déstabilisé par l'afflux de bois provoqué par les scolytes.



Patrick MICHEL © CIA 25-90

## FEUILLUS

### Chêne

Le marché du chêne est resté très actif sur le dernier trimestre 2018.

La vente des experts forestiers le 15 octobre à Aillant-sur-Tholon, dans l'Yonne, offrait de beaux lots, dont une majorité issus de l'Yonne et la Nièvre, avec une concurrence sur les lots qui est restée forte et des prix toujours en progression selon les acheteurs.

La vente des experts de Binges (21) a également démontré une très forte demande en chêne, avec peu d'inventés et des prix soutenus pour des lots de chêne provenant essentiellement de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire.

Les dernières ventes de décembre, vente ONF de Domblans (39), vente des Experts forestiers de Mervans (71) et Salins-les Bains (39), ont montré pour le chêne un tassement de la hausse, avec des acheteurs un peu plus sélectifs. L'offre de bois et les relatives bonnes conditions d'exploitation de fin d'année ont globalement permis de constituer des stocks. Les producteurs forestiers peuvent donc profiter de ces cours et contribuer à la dynamique du marché par la mise en vente de leurs lots de chêne.

**Prix indicatifs constatés à la vente groupée d'AILLANT-SUR-THOLON (89)**  
15 octobre 2018 - Bois sur pied

Chêne	
Volume moyen	€/m <sup>3</sup>
0,5 à 1 m <sup>3</sup>	de 103 à 130 €
1 à 1,5 m <sup>3</sup>	de 113 à 270 €
1,5 à 2,5 m <sup>3</sup>	de 161 à 354 €
> 2,5 m <sup>3</sup>	de 233 à 321 €

**Prix indicatifs constatés à la vente groupée de BINGES (21)**  
12 septembre 2018 - Bois sur pied

Chêne	
Volume moyen	€/m <sup>3</sup>
0,5 à 1 m <sup>3</sup>	de 89 à 126 €
1 à 1,5 m <sup>3</sup>	de 87 à 198 €
1,5 à 2,5 m <sup>3</sup>	de 121 à 248 €
> 2,5 m <sup>3</sup>	de 248 à 286 €

### Hêtre

Il demeure stable et confirme la tendance 2018 avec une demande soutenue, même si cette essence n'a pas encore retrouvé sa place dans les fabrications ; les cours restent encore assez modestes. Prix indicatifs de bois façonnés bord de route (Vente ONF Domblans 19 novembre) de 57 à 72 €/m<sup>3</sup> selon la qualité et le volume moyen.

### Frêne

Il trouve toujours un marché malgré la charlose, parfois renforcé par l'exportation vers l'Asie, avec des cours qui restent également sur une bonne tendance et des prix atteignant 70 à 120 € bord de route.

### Peuplier

Il se négocie à des prix plus ou moins revalorisés selon les cultivars et la qualité de la bille de pied. La demande est plus soutenue et l'installation de nouvelles usines dans le Nord-Est semble stimuler le marché. A titre indicatif, les prix constatés à la vente organisée par les experts forestiers le 15 novembre 2018 à Simandre (71) ont varié pour le I 214 : 32 à 55 €/m<sup>3</sup>, Robusta : 27 à 46 €/m<sup>3</sup>, Beaupré : 25 à 53 €/m<sup>3</sup>, Fritz Pauley : 45 €/m<sup>3</sup> avec une augmentation nette du nombre d'offres par lot.

## RÉSINEUX

### Douglas

En Bourgogne, l'analyse des ventes groupées des experts forestiers en 2018 montre la bonne dynamique du douglas. Les cours sont en légère augmentation par rapport à 2017 avec très peu d'inventés, tant sur les bois moyens que sur les bois de plus gros diamètres. Le nombre d'offres est plus limité pour les bois de plus de 2,5 m<sup>3</sup> mais en augmentation par rapport aux années précédentes.

### Epicéa

Concernant l'épicéa, le fléau des sécheresses de l'été au niveau de toute l'Europe a conduit à une prolifération de scolytes, tout particulièrement lors du dernier envol du mois d'août ; les scieries sont saturées et ne prennent pas ou guère de bois, même frais. Les bois secs ne trouvent que très peu de preneurs, à fortiori s'ils sont fendus.

**Prix indicatifs du DOUGLAS sur pied (Analyse de 230 lots pour 170 000 m<sup>3</sup>).**  
Ventes groupées en Bourgogne des experts Forestiers

Douglas	
Volume moyen	€/m <sup>3</sup>
0,5 à 1 m <sup>3</sup>	de 29 à 61 €
1 à 1,5 m <sup>3</sup>	de 38 à 67 €
1,5 à 2,5 m <sup>3</sup>	de 45 à 77 €
> 2,5 m <sup>3</sup>	de 51 à 71 €

**Prix indicatifs Sapin bois façonné**  
Ventes ONF Levier 14 11.18

Sapin	
Volume moyen	€/m <sup>3</sup>
1 - 2 m <sup>3</sup>	de 63 à 72 €
2 - 3 m <sup>3</sup>	de 71 à 85 €
> 3m <sup>3</sup>	de 83 à 88 €

Épicéa	
Volume moyen	€/m <sup>3</sup>
1 - 2 m <sup>3</sup>	de 64 à 81 €
2 - 3 m <sup>3</sup>	de 77 à 84 €
> 3m <sup>3</sup>	de 83 à 90 €

Bruno BORDE - CRPF BFC  
Patrick MICHEL - CIA 25-90

# La préparation du sol avant plantation : un atout pour réussir son reboisement, même en année difficile !

La réussite d'une plantation dépend de la réalisation d'un ensemble d'opérations qui se succèdent. Parmi ces opérations, une attention particulière doit être portée aux travaux préparatoires du sol, qui permettent d'améliorer significativement la reprise et la réussite des plantations, notamment dans un contexte d'événements climatiques défavorables plus fréquents (printemps secs, vent desséchant, été caniculaire...) comme cela a encore été le cas durant l'été 2018, avec un déficit hydrique important. Ces travaux permettent de réduire certaines contraintes liées aux caractéristiques du sol et au développement de la végétation spontanée et favorisent l'installation et le développement du plant.

En mai 2018, le groupe de travail « Douglas » du CETEF visitait un site expérimental, installé sur une propriété gérée par la Société Forestière, sur la commune de Cussy-les-Forges, dans le cadre du projet PILOTE. Après la récolte d'une première génération de Douglas (50 ans), les rémanents ont été rangés en andains avant la mise en place de l'essai.

Celui-ci comportait 5 modalités de préparation du sol couvrant une surface minimale d'au moins 1 ha :

- ☞ Témoin non travaillé,
- ☞ Sous-solage simple passage (centré),
- ☞ Sous-solage double passage (déporté),
- ☞ Bident Maillard (pelle 20 T),
- ☞ Potets travaillés avec sous-soleur multifonctions (mini-pelle 5 T)

Les travaux du sol ont été réalisés en septembre 2017, dans de bonnes conditions d'humidité (sol sain). La plantation est intervenue en mai 2018, avec des plants de Douglas en racines nues conservés en chambre froide.

En juin 2018, des placettes de contrôle de la reprise et de la croissance ont été installées par l'institut de recherche FCBA (3 placettes de 33 plants par modalité de travail du sol) ; puis en juillet, FCBA et INRA ont procédé à la mesure des hauteurs initiales des plants (base de la pousse de l'année). A cette occasion, l'état général du plant a également été noté (en bon état, dépérissant, accidenté, mort etc.). A l'automne, la Société Forestière a estimé la mortalité sur

l'ensemble des surfaces (inventaire portant sur environ 20% des plants mis en place) et en fin d'année, FCBA a à nouveau mesuré la reprise et la croissance de l'année dans ses placettes de contrôle.

L'ensemble des mesures et observations réalisées sur le site sont cohérentes et mettent en évidence l'intérêt d'un travail du sol assez poussé. Ainsi, la mortalité est la plus faible dans les modalités préparées avec le sous-soleur multifonctions et l'outil Maillard (respectivement 14 % et 25 %), tandis que les 2 premières modalités de sous-solage subissent une mortalité importante, comprise entre 54 % et 58 %. L'absence de préparation du sol (témoin) entraîne la plus forte mortalité de l'expérimentation avec 74 %, en fin de saison. La croissance en hauteur de la première année, en revanche, n'a pas été influencée par la technique de préparation du sol. Le suivi de la plantation se poursuivra dans les prochaines années, pour étudier la croissance des plants et des regarnis, ainsi que d'autres paramètres environnementaux (végétation, sol).

## L'intérêt d'une bonne préparation du sol avant plantation est une nouvelle fois illustré, dans les conditions particulièrement difficiles de l'année 2018.

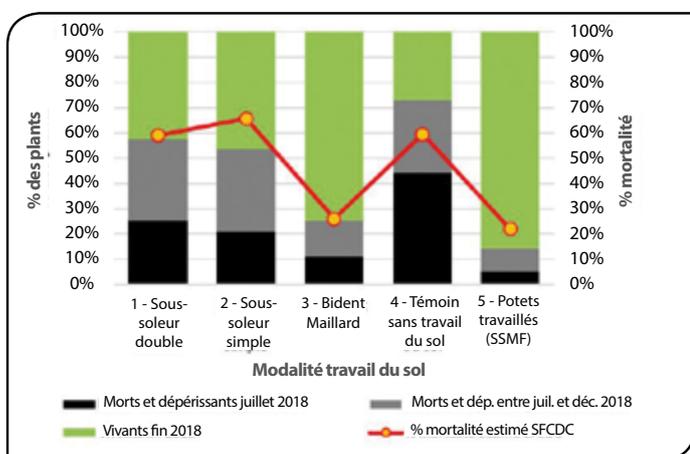


Figure 1 : répartition des plants en fin d'année 2018, selon la préparation du sol



Photo 1 : la préparation du sol améliore aussi les conditions de travail des opérateurs (Chantier de Cussy-les-Forges)

### Le projet PILOTE (INRA Pôle RENFOR, coordinateur)

#### Le projet a pour objectif de

tester et promouvoir de nouvelles méthodes pour effectuer les travaux préparatoires à la plantation (travail du sol et contrôle de la végétation). Il a permis l'installation de 12 sites expérimentaux en France, testant 7 outils dans des contextes forestiers variés.

#### Les partenaires sont

INRA (Pôle RENFOR), AgroParisTech, ONF, FCBA, Société Forestière, Alliance-Forêts-Bois, CNPF et Forêts-&-Bois-de-l'Est.

#### Le projet a reçu le soutien financier de

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, France-Bois-Forêt, RMT AFORCE, Région Grand-Est, Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire.

#### Pour plus de renseignements

<https://www6.inra.fr/renfor/Reseaux-d-experimentation/PILOTE>

Alain BERTHELOT - FCBA  
Bruno BORDE - CRPF BFC

## Forestiers Privés de Saône-et-Loire

### Au fil de l'année 2018 qui nous amène à 2019...

Patrice de FROMONT  
Président de Forestiers Privés de Saône-et-Loire  
Président de PEFC Bourgogne-Franche-Comté

...C'est d'abord la manifestation **EUROFOREST** dont nous avons déjà beaucoup parlé. Elle fut un succès et notre stand a été visité par de nombreux forestiers intéressés par nos activités.

Nos administrateurs et certains adhérents ont, tout au long de l'année, assuré la présence du syndicat dans les réunions en préfecture, sous-préfectures, fédération des chasseurs et Région, dans les nombreuses commissions dans lesquelles la forêt se doit d'être représentée. Qu'ils soient encore remerciés pour leur aide, pour leur présence dans ces réunions et pour l'organisation des manifestations et assemblées.

Les relations avec la fédération des chasseurs sont assurées très régulièrement, dans le but de pallier les inquiétudes des forestiers face à l'arrivée des grands cervidés dans notre département ; à ce sujet, des nouvelles dispositions sont à l'étude afin de faciliter leur prélèvement dans des limites raisonnables.

Des actions auprès des responsables politiques départementaux ont été entreprises pour le développement d'aides aux forestiers dans le cadre de leurs travaux, et pour améliorer encore la place de la forêt dans les débats environnementaux.

La communication du syndicat auprès des organismes publics, du département, des mairies et de la presse locale a été intensifiée en 2018, en donnant lieu à de nombreux articles sur nos activités.

Le conseil d'administration du 2 novembre dernier a entériné un nouvel organigramme, qui a désigné **Gilles de Corson vice-président, et Marc Boisseau secrétaire général. Roland de Vaucelles a été nommé président d'honneur.**

Cette année 2019 devrait voir nos activités syndicales encore importantes face aux divers défis. Le nombre de nos adhérents devrait dépasser 900 ; rappelons que l'adhésion inclut une assurance Responsabilité Civile sur les bois (hors étangs).

2019 pourrait voir également le projet de Parc Naturel Régional de la Bresse Bourguignonne se préciser et peut-être un nouveau projet Natura 2000 à l'ouest de la Saône.

Nous aurons le plaisir d'être accueillis par le lycée de Velet pour la tenue de notre assemblée générale le 17 mai prochain.

Le nouveau schéma français de certification forestière PEFC est désormais en vigueur sur la Région. Les nouveaux adhérents ou adhérents en renouvellement sont soumis à de nouvelles exigences, pour une meilleure gestion durable, un meilleur encadrement, pour la préservation de nos forêts et un renforcement des conditions d'adhésion. PEFC s'affirme largement comme le premier système de certification mondial. En France métropolitaine, c'est 35 % de la forêt qui est certifiée PEFC !

**Nous souhaitons à toutes nos forêts  
une belle et fructueuse année 2019!**

## Indignation !!!

Joseph de BUCY  
Président de Forestiers privés de Côte d'Or

Ayant appris l'incendie criminel qui a frappé, juste avant Noël, la société Mecafor (filiale de mécanisation de la coopérative CFBL) située à Ussel (Corrèze), les forestiers regroupés au sein de l'inter-profession Bourgogne-Franche-Comté, tiennent à faire part de leur indignation et condamnent fermement ces agissements, revendiqués par de méprisables individus, qui se présentent comme des défenseurs de la forêt... au mépris de l'économie et des emplois induits par l'exploitation forestière. France Nature Environnement s'est associé à la condamnation de cet acte criminel.



## Assurance RC et chalarose

Christian BULLE  
Président de Forestiers Privés de Franche-Comté

**Attention :** au fil des ans, les frênes sont fragilisés par les atteintes de cette maladie. Les arbres à proximité des habitations, routes etc. doivent être éliminés AVANT de causer un dommage.

Les conditions du contrat RC évolueront avec le nombre et l'importance des sinistres.

**SOYONS VIGILANTS !!!**

## Forestiers Privés de Saône-et-Loire

### Se faire voler comme au coin d'un bois ?

Gilles de CORSON -  
Vice Président de Forestiers privés de Saône-et-Loire

La vente de bois est pour beaucoup de propriétaires une source de préoccupations. L'une d'entre elles est de savoir si le volume de bois pris en compte est correct. Question légitime, dont la réponse est délicate, car les tentations sont parfois grandes pour les acheteurs. Par exemple, pour celui qui martèle une coupe sans le contrôle du propriétaire, ou lorsque le conducteur d'une abatteuse reçoit l'ordre de ne mettre son compteur de m<sup>3</sup> en route qu'à 10 heures, alors qu'il démarre sa coupe à 8 heures... Des écarts de 20 à 30 % entre le volume vendu et le volume réel ne sont pas exceptionnels. Des ventes « volume arrivée usine » existent, où tout contrôle est impossible : c'est l'acheteur seul qui fixe le volume !

Il n'existe pas de formule miracle, mais prendre des précautions limite le risque : pour choisir la formule de vente la plus adaptée (vente sur pied, bord de route, à l'unité de produit...), le propriétaire doit d'abord se former (stages Fogefor avec le CRPF), ne pas hésiter à se faire aider par un expert, une coopérative, un gestionnaire forestier, une relation expérimentée. Il est conseillé de mettre en concurrence les acheteurs, signer un contrat clair avec eux (des modèles sont disponibles sur l'espace adhérent du site Internet Fransylva), et ne pas oublier que dans la vente de bois, la confiance ne doit jamais exclure le contrôle, y compris des experts et coopératives !

**Références : plaquette « Vendre ses bois » (CRPF), présentation « cubage et estimation des bois » (Fogefor - CRPF - B. Borde)**

## Forestiers Privés de Bourgogne

Maison Régionale de l'Innovation  
64A rue de Sully  
CS 77124 - 21071 Dijon-Cedex  
tél : 03 80 40 34 50  
foretprivee.bourgogne@gmail.com  
Départements : 21-58-71-89

## Forestiers Privés de Franche-Comté

Groupe rural  
130 bis rue de Belfort - BP 939  
25021 Besançon-Cedex  
tél : 07 88 81 04 10  
franche-comte@fransylva.fr  
Départements : 25-39-70-90

Merci de retourner ce papillon au syndicat de votre région forestière qui transmettra votre demande.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Email : .....

Souhaite adhérer au Syndicat des propriétaires forestiers du département : 21  71  58  89  / 25  39  70  90

## La maladie de Lyme... ...tous concernés !



En septembre 2016, notre ministre Marisol TOURAINE annonçait la création du " **Plan Lyme** ". Depuis, les médias ont relayé beaucoup d'informations sur le sujet et, aujourd'hui, qui ne connaît dans son entourage une personne atteinte ?

Malgré tout, pour les malades confrontés quotidiennement à ces pathologies qui peuvent être lourdes et invalidantes, la reconnaissance et la prise en charge par le milieu médical posent d'énormes difficultés et incompréhensions.

Une meilleure connaissance de ces maladies et la mise au point de traitements sont un défi énorme et, pour le relever, la recherche est un passage obligé. Devant le manque criant de moyens, trois associations de patients, des chercheurs et des médecins se sont regroupés et viennent de créer le **Fonds de RECHERCHE BIOTIQUE**, afin de soutenir dès 2019 la recherche médicale sur les maladies transmises par les tiques.

Si vous souhaitez faire un don :

<https://www.recherchebiotique.com>

Si vous souhaitez en savoir plus sur la maladie de Lyme, consultez les sites internet des différentes associations :

Lyme France,  
 Le Relais de Lyme,

Lym'P.A.C.T.,  
 Lyme sans frontière.

## Nouvelles éditions du Sylvotrophée !

Les PNR des Ballons des Vosges, du Haut-Jura et du Morvan vont reconduire ces concours en 2019.

Si vous souhaitez mettre en valeur la gestion durable de votre forêt, manifestez-vous auprès du CRPF ([bfc@cnpf.fr](mailto:bfc@cnpf.fr)) qui vous informera de la sortie de l'appel à candidatures.



Sylvain Mathieu, président, remet le 1<sup>er</sup> prix à Vincent Peressotti, propriétaire forestier privé, lauréat du Sylvotrophée du PNR du Morvan

## BRÈVES

### A noter dans vos agendas !!!

\* **AG du Jura** : 12 avril - Crenans

Thème de l'après-midi : Quelles essences pour demain... Buis, Epicéa, Frêne... Pyrale, Scolytes, Chalarose ?

\* **AG de Côte d'Or** : 26 avril 2019 dans la vallée de l'Ouche

\* **AG de la Nièvre** : 26 avril à Nevers

\* **AG de Haute-Saône et Territoire de Belfort** : 17 mai - Melisey

Thème de l'après-midi : la filière forêt-bois à l'aune de la bioéconomie

\* **AG de Saône-et-Loire** : 17 mai au Lycée de Velet à Etang-sur-Arroux

\* **AG de Franche-Comté** : 21 juin - Villers le Lac (25)



### Fransylva Site Franche-Comté

<https://www.fransylva.fr/n/fransylva-en-region/n:1387>

Le site est mis à jour. Après avoir créé votre espace adhérent vous aurez accès à l'ensemble des informations du syndicat Franc-Comtois, mais également aux outils et informations proposés par la Fédération et par nos collègues dans les autres régions.

Rendez-vous dans l'espace adhérent, rubrique « **La vie des régions** » : vous trouverez les comptes-rendus de nos conseils d'administration et AG et notre feuille d'infos.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et souhaits !!

### Du changement au sein de nos équipes



#### Arrivée : CRPF

**Xavier Salembier**, technicien forestier à Gray



#### Transfert :

**Jeanne Vandenbroucq**, technicienne forestière, du CRPF 39 à la Chambre d'agriculture 39

**Camille Dion**, technicien forestier, de la Chambre d'agriculture 39 à la Chambre d'Agriculture 25



#### Départ : CRPF

**Martine Toitot**, assistante administrative en retraite

**Camille Dussoulliez** s'installe dans le Haut-Doubs comme technicien indépendant

**Antoine Hays** rejoint un cabinet d'Experts

**Robin Chedal** part au Lycée forestier de Bazas (Gironde)

**Marion Pilate** rejoint la région lyonnaise

## Contacts



Forestiers Privés de Franche-Comté  
Groupe rural  
130 bis rue de Belfort - BP 939  
25021 BESANCON CEDEX  
07 88 81 04 10  
franche-comte@fransylva.fr

CRPF Bourgogne-Franche-Comté  
18 bd Eugène Spuller  
21000 DIJON  
03 80 53 10 00  
bfc@cnpf.fr

Forestiers Privés de Bourgogne  
Maison Régionale de l'Innovation  
64A rue de Sully  
CS 77124 - 21071 DIJON CEDEX  
03 80 40 34 50  
foretprivee.bourgogne@gmail.com

